

Commerce Spécialité : Management de l'événementiel

Domaine : Droit, Économie, Gestion

RNCP13917 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	312
Code(s) ROME	E1103, E1402, K1802
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université de Pau et des Pays de l'Adour

<http://www.univ-pau.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce cadre en management de l'événementiel développe la création, la qualité et la cohérence des formes et des contenus de communication interne ou externe, au service de la stratégie fixée par la direction d'une structure publique ou privée. Il sera amené à choisir et à mettre en œuvre tout moyen, action, réseau de communication visant à faciliter les relations de l'entreprise avec son environnement.

Ceci implique qu'il réalise tout ou partie des activités techniques de communication, en profitant des synergies avec les domaines commercial, technique et social.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Dans le cadre de ses fonctions, le diplômé est capable de :

- recueillir (au moyen d'entretiens, réunions, enquêtes, reportages...), vérifier et sélectionner, les informations actualisées relatives à la vie de l'entreprise, pour les diffuser à l'intérieur ou à l'extérieur,
- être à l'écoute des hommes et des événements,
- entretenir et développer un réseau de relations professionnelles, ce qui implique d'assurer les contacts avec les interlocuteurs de l'entreprise (internes, externes) et les médias (journalistes...).
- mieux intégrer l'anglais dans ses applications au sein de l'événementiel
- connaître les technologies de communication multimédia,
- maîtriser la gestion et la publication assistée par ordinateur (GPAO, PAO),
- argumenter, réfuter, convaincre,
- dialoguer avec des interlocuteurs variés,
- négocier avec les prestataires et les fournisseurs et suivre les productions de documents,
- connaître les spécificités de la communication commerciale comme de la communication sociale.

Ces compétences lui permettent de :

- réaliser des supports de communication adaptés (écrits, oraux, visuels),
- concevoir les contenus des messages, avec un langage et un style adaptés,
- imaginer des produits d'information adaptés aux situations,
- proposer les moyens et choisir les supports de communication,

- être familiarisé avec les actions de mécénat et de parrainage,
- gérer des plans et budgets annuels de communication, concevoir des manifestations (journées, expositions, conférences, séminaires, visites, jumelages...), ce qui implique d'organiser et gérer les activités matérielles comme les dossiers administratifs

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Son évolution de carrière pourra l'amener, au sein de structures d'importance, à des postes au sein de la direction de la communication.

Les sociétés susceptibles d'offrir des débouchés professionnels sont nombreuses dans la mesure où, à côté des secteurs publics (Etat, collectivités territoriales, associations de communes) et associatifs (syndicats professionnels, associations humanitaires et de loisirs), l'éventail des secteurs concernés rassemble aussi bien les sociétés industrielles (automobile, mécanique, chimie, énergie, transport...), de services (banques, assurance, hôtellerie et tourisme...) que les structures consulaires (CCI, chambres d'agriculture et de métiers).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le diplômé pourra se tourner vers des postes dont les intitulés peuvent être les suivants :

- Chargé de projet ou d'affaires dans des agences spécialisées
- Responsable de communication dans les collectivités locales
- Chargé de communication événementielle en entreprise
- Responsable des relations publiques pour des sociétés ou des associations

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 428 €
Familles professionnelles (FAP)	U0X80 — Assistants de la communication · tension 1/5 (Très faible) U0X90 — Cadres de la communication · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	5 346
Jugés difficiles à recruter	21 %
Emplois saisonniers	21 %
Familles professionnelles (FAP)	U0X80 — Assistants de la communication U0X90 — Cadres de la communication

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Code de l'éducation Article L613-1 : enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs ou, dans des conditions et selon des modalités prévues par voie réglementaire, des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies, en raison de leurs compétences, sur proposition des personnels chargés de l'enseignement

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION
IDEM

COMPOSITION DU JURY — VAE
Enseignants-chercheurs et professionnels

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.univ-pau.fr/live/formations>

www.iutbayonne.univ-pau.fr

Université de Pau et des Pays de l'Adour

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/13917/>